

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

QUE VOTRE RÈGNE ARRIVE

No 3, 8me année

1er Mars 1892

# L'ETUDIANT

RELIGION, SCIENCES et LETTRES.

F. A. BAILLAIRGÉ, P<sup>TR</sup>E - - - DIRECTEUR.

## SOMMAIRE :

J. A. Chagnon	<i>F. A. Baillaigé, p<sup>tr</sup>e</i>
PHILOSOPHIE : L'histoire et l'histoire de la philosophie	<i>Giulio.</i>
LES IMMUNITÉS ECCLÉSIASTIQUES :	
L'Eglise et l'Etat, article préliminaire.	<i>Romanus.</i>
Lettre du R. P. Augier au R. P. X. — Lettre de Mgr Gouthe-Soulard au R. P. Augier.	
Si je suis sincère ?	<i>J. G. Boissonneault</i>
Hommes et Choses.	<i>F. A. Baillaigé, p<sup>tr</sup>e</i>

## SUPPLÉMENT :

LA VOIX ORATOIRE	<i>A. Monroe.</i>
CE QU'IL FAUT LIRE.	<i>G. Kurtz.</i>

ABONNEMENT  
\$1.00  
PAR AN.

UN NUMÉRO, 2 CENTIMS.  
Les abonnements  
datent du 1er janvier.

ON S'ABONNE A JOLIETTE P. Q., CANADA

## JOLIETTENSIA

Le R. P. Supérieur, suffisamment remis, reprend la direction de la maison, après un mois de maladie.

Le 14 février, à Montréal, ordination : M. G. Deshaies, prêtre ; M. Henri Martel, sous-diacono.

M. Deshaies chante sa première messe à St-Damien. M. C. O. Houle, donne le sermon de circonstance.

M. J.-B. Morin organise un nouveau départ de colons pour le Nord-Ouest. Ce monsieur déploie dans son œuvre une activité qui lui assure le succès.

De passage au Collège, Messieurs les curés: P.-X. Bérémont, L. A. Lavigne, D. Piché, J.-B. Dupuy, C. Dugas ; les Rlt. P. O. Joly, A. M. Boucher, C. S. V. ; Messieurs les vicaires : J. L. Vignoult, M. T. Beauparlant, J.-B. Desrosiers, F.-X. Chalifour, A. J. Chaussé.

Lundi, 7 mars à l'occasion de la saint Thomas, séance par les philosophes de première année : *Les Universaux*, en 4 tableaux historiques, avec chant : essai par le rédacteur de *PÉRIODIQUÉ*. *L'Enfant de troupe*, charade en action, en trois syllabes, et un dénouement sous la direction de M. P. Sylvestre. Le R. P. Desrochers était chargé de la partie musicale :

### EXTRA MUIROS

M. Edouard Guilbeault transporte sa manufacture de chaussures à Terrebonne. Nous regrettons ce départ pour Joliette. M. Guilbeault est un homme actif et entreprenant qui a fait du bien à Joliette et qui en fera à Terrebonne.

M. Ch. Robillard, rédacteur au *Canadien*, ancien élève, épouse Mlle Corinne Bérgevin, de Québec. Souhaits de bonheur.

Le 7 février, première grand'messe dans la nouvelle église de Joliette.

## COLLEGIANA NOVA

Au petit séminaire de Chicoutimi, drame les *Anciens Canadiens*.

Au Collège Bourget, Répétition de *Christophe Colomb* le 3 février. Salle comble. Auditoire d'élite. 30 membres du clergé. Succès des acteurs. M. A. Constantinau avocat de L'Original fait un discours, il le tire de la Morale du drame et prouve, que la foi est le complément nécessaire du génie. Le Dr Hingston de Montréal parle en français et en anglais, fait l'éloge de M<sup>r</sup> Bourget et proclame la nécessité de l'éducation vraiment chrétienne. Félicitations.

Au petit séminaire des Trois-Rivières, *Le Fils de Ganelon*, drame tragique, en vers, à l'occasion des noces d'argent épiscopales de M<sup>r</sup> Laflèche, et des noces d'or de M<sup>r</sup> C. O. Caron.

## GUERRE A L'ANGLICISME

**Opposer :** «M. Pelletier a opposé la loi du gouvernement Mercier concernant les bacheliers.»

«M. Turgeon va opposer M. Faucher dans le comté de Belchasse.» **Opposer** à est un anglicisme. On doit dire *s'opposer à*.

P. G. Roy.

# "August Flower"

Pour la guérison des estomacs usés.

J'éprouvais de grandes souffrances à l'estomac pendant deux ans, et j'étais alors sous les soins d'un médecin. Après avoir essayé tout ce qu'il put, il me dit que mon estomac était en désordre, et qu'il fallait m'abstenir pendant quelque temps de toute nourriture solide. J'étais tellement faible que je ne pouvais rien faire. Finalement, je me procurai une bouteille de votre AUGUST FLOWER que me recommanda un de mes amis, et je commençai à m'en servir. J'en éprouvai du soulagement de suite. Mes forces revinrent, mon appétit augmenta, et ce que je mangeais ne me fatiguait plus l'estomac. Je me sens aujourd'hui comme un homme en pleine santé, et je considère que c'est votre August Flower qui m'a guéri de ma dyspepsie qui était de la pire espèce.

**MAL D'ESTOMAC** GUERLI.  
Signé JAMES E. DADENICK, Sangerfield, N.-Y.

W. B. Ursey, de St. George, Caroline du Sud, nous écrit ce qui suit à ce sujet : J'ai fait usage de votre August Flower et je trouve que c'est un excellent remède.  
G. G. Green, Woodbury, N. J. et Toronto, Canada.

# L'ETUDIANT

RELIGION, SCIENCES et LETTRES.

F. A. BAILLAIRGÉ, P<sup>TRE</sup> - - - DIRECTEUR.

Le Petit-Séminaire de Québec a voulu profiter des avantages exceptionnels que nous donnons aux collèges. 54 de ses élèves se sont abonnés à *l'Etudiant*.

S'il y a un moyen à prendre pour mériter l'encouragement des collèges, qu'on nous le dise, nous le prendrons.

\* \*  
\*

Bibliographie, remise au prochain numéro.

\* \*  
\*

Lisez attentivement les articles de *Giulio* (vétéran de la plume, ancien correspondant de la défunte *Opinion Publique*) et de *Romanus*, docteur romain, professeur d'Université.

F. A. B.

---

## J. A. CHAGNON

Souvent, durant les jours de vacances, nous causions ensemble. Il devait être excellent avocat, la science en effet, le geste et la perspicacité s'alliaient en lui dans une mesure peu commune.

Nature énergique, il résista longtemps, mais la consommation finalement le vainquit. Dès les premières atteintes, brisant avec des vieilles habitudes, il embrassa le calme et la solitude, chose facile au presbytère des Cèdres. L'étude cependant restait à l'ordre du jour dans la vie du malade.

Il publiait tout récemment une étude partielle de la loi criminelle du Canada.

La mort à son chevet comptait les dernières heures lorsqu'il  
composa son dernier chant que voici :

✓ **REPENTIR ET PRIERE**

" In ipso vivimus, movemur et sumus"  
C'est en lui que nous vivons, que nous  
nous mouvons et que nous sommes".  
ST. PAUL.

Je te dois, ô mon Dieu, cette douce lumière,  
Que le jour verse à flots à l'heure où la prière,  
Humble, monte vers toi.

Je dois mon existence à ta Bonté Suprême,  
C'est par Toi que je suis et je vis en Toi-même,  
Mon Principe et ma Loi !

Comment fuir hors de toi, Principe de mon être ?  
Sans ton souffle divin, l'homme pourrait-il naître,  
O Dieu ! Principe et Fin !

Mystère ! je me meus en ta propre existence :  
En elle, fut formé le jour de ma naissance ;  
Enfantement divin !

Un acte continu de ta haute Puissance,  
Renouvelle, Seigneur, ma fragile existence,  
Par un acte d'amour !

Je suis esprit et chair ; mon âme est immortelle !  
Mais mon corps suit des corps la voie universelle,  
Il doit mourir un jour.

La mort est le repos de tout ce qui repose,  
Et de tout ce qu'attend la fin de toute chose,  
A l'appel de ta voix.

Car nul n'échappera à ta main souveraine ;  
Le petit ou le grand, le sujet ou la reine  
Sont égaux sous tes lois.

Et j'osai t'offenser, ô Toi qui tiens ma vie,  
Qui me comptes les jours, sans égard, sans envie,  
Ou les tranches soudain ?

J'oserais t'offenser lorsque ta bonté même,  
A mes lèvres suspend l'amour ou le blasphème,  
La gloire ou le dédain ?

C'est en toi que je vis, c'est en toi que j'habite,  
Comment l'œil pourrait-il, jaloux de son orbite,  
Braver le Tout-Puissant ?  
Oui ! mon Dieu ! j'ai péché ! J'osai dans ma misère  
Elever contre toi, le plus excellent Père,  
Le fils le plus méchant !

Où, mon Dieu, j'ai péché ! que ta bonté sublime  
Efface dans mes pleurs la noirceur de mon crime,  
Et mon iniquité !  
Que mes jours à venir soient des jours de tristesse,  
Qu'ils expient les forfaits de ma folle jeunesse,  
O Dieu plein de bonté !

J. A. CHAGNON.

Les Cèdres, février, 1892.

Les yeux du mourant trouvent dans les ténèbres même de la mort de lumineuses clartés sur les choses d'ici-bas. Peussent les vivants en faire leur profit.

Nos condoléances à M. le curé Chagnon et à la famille du défunt.

F. A. BAILLAIRGÉ.

---

### L'HISTOIRE et L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE.

L'ETUDIANT publiait, dans son dernier numéro, un article de tous points excellent sur l'Histoire de la Philosophie par le cardinal Gonzalès. J'oserais cependant y ajouter quelques réflexions dont le but et la portée ne sauraient échapper à notre population écolière.

Un fait malheureusement avéré, c'est que, dans nos écoles catholiques, on s'occupe fort peu de l'histoire de la philosophie. A-t-on peur que la connaissance des erreurs qui agitent le monde ne s'étende comme un voile sur les intelligences des élèves ? ou bien croit-on qu'il n'y a rien à gagner au contact des grandes et nobles idées qui firent vibrer l'esprit et le cœur de nos devanciers ? Je ne le saurais dire.

Mais il m'a toujours paru regrettable que l'on se contentât

de faire connaître par bribes, à l'occasion d'une thèse, des systèmes qui, pour n'être pas vrais, n'en sont pas moins, selon la belle expression de St. Augustin, des rayons brisés de la vérité et qui peuvent toujours servir comme les contrastes à faire ressortir plus clairement la vérité absolue de nos principes chrétiens. Un moment de réflexion suffit pour se convaincre en plus de la vérité de cette assertion que je traduis du cardinal Gonzalès : "En tout système, il y a toujours eu une somme de vérité et c'est appuyés sur cette vérité que les systèmes postérieurs ont pu se fonder et s'établir." M. l'abbé Elie Blanc peut être dans le vrai quand il reproche à l'éminent Cardinal d'avoir exagéré cette idée du développement progressif de la philosophie. Néanmoins il y aurait, je pense, moyen de justifier cette thèse. Mais, quoi qu'il en soit, un jeune homme gagnera beaucoup en saisissant l'enchaînement logique qui relie ensemble les théories humaines qui ont prévalu à diverses époques et à trouver dans l'antiquité le germe de nos erreurs modernes.

Aussi, comme M. l'abbé Blanc, je salue avec plaisir la traduction française du bel ouvrage du cardinal Gonzalès ; mais, comme cette histoire est trop volumineuse pour être approfondie dans le bref espace de temps que les professeurs de philosophie, en Canada, peuvent consacrer à l'étude de cette branche, je demanderai qu'un résumé succinct et intelligent nous en soit donné aussitôt que possible. Mais j'irai plus loin. Il y a, à mes yeux, une lacune regrettable dans l'Histoire de la Philosophie par le cardinal Gonzalès, comme d'ailleurs dans toutes les histoires de la philosophie qu'il m'a été donné de lire. C'est le point de vue exclusivement philosophique auquel leurs auteurs se placent. Je m'explique.

Un cours classique est et doit être pour l'élève une ascension continue du concret vers l'abstrait, du particulier vers l'universel, du composé vers le simple, du multiple vers l'unité. La grammaire et la littérature mènent à la philosophie proprement dite et ne trouvent que sur les sommets de la logique, et de la métaphysique le plein soleil dont elles s'éclairent. Sans les lois simples et profondes de la physique et de la chimie, les sciences

naturelles n'avancent qu'en tâtonnant et ne se meuvent que dans une sphère étroite. Aussi l'un des principaux devoirs du professeur de ces sciences est, après une explication claire et précise de leurs grands principes, d'en faire suivre le rayonnement dans toutes les branches du savoir humain.

Pourquoi n'en serait-il pas de même dans l'histoire ? Après l'initiation aux us et coutumes des peuples : ce qui se fait très bien au moyen d'images et de petites histoires choisies avec soin, l'enfant est conduit tant au Forum et à l'Agora que sur les champs de bataille ; il est témoin de la vie privée et publique des nations diverses et il commence à relier les uns aux autres les événements qui se sont déroulés sous ses yeux. C'est beaucoup ; mais peut-on néanmoins dire qu'après cela, il ne lui reste plus rien à faire ? Non certes. Tout fait suppose une idée et n'en est que la manifestation extérieure. Tant donc que l'élève n'aura pas découvert l'idée, il n'aura pas l'explication complète des événements historiques. Et cette idée-mère des faits, il la trouvera dans l'empire qu'exerça, à telle ou telle époque, chez tel ou tel peuple, un système plus ou moins vrai de philosophie.

Soyons plus explicite. Comment se fit-il qu'à un temps donné, la Grèce s'éleva à un idéal presque incomparable dans ses œuvres poétiques, littéraires et artistiques ? Ne fut-ce pas dû à l'influence de ses Socrate, Platon et Aristote ? Au contraire, dès qu'Epicure eût abaissé les esprits en dépravant les cœurs, le génie grec perdit son essor et les lettres et les arts se rapetisèrent en même temps que le patriotisme et les aspirations nationales.

Je ne cite qu'un exemple. L'histoire en offre cent. Ma conviction est que le professeur de philosophie qui emprunterait au cardinal Gonzalès ses vues larges et ses appréciations généralement justes sur les systèmes philosophiques et qui saurait, comme je l'ai dit, en faire sortir une histoire rapide de la civilisation, rendrait un immense service à l'enseignement et ferait d'une étude sèche et monotone un livre aussi attrayant qu'utile.

Peut-être en lisant ces quelques remarques, on s'étonnera

que je parle de la philosophie seule comme facteur de la civilisation. Loin de moi de nier à la religion le rôle important et principal qu'elle y joue ! Mais de même que la grâce présuppose la nature, de même la théologie présuppose la philosophie, et là où une philosophie fausse prévaut, la religion elle-même se vicie et exerce une influence délétère sur la civilisation des peuples.

GIULIO.

---

## LES IMMUNITÉS ECCLESIASTIQUES.

---

### I

#### L'ÉGLISE ET L'ÉTAT.

##### ARTICLE PRÉLIMINAIRE.

---

Napoléon était encore premier consul lorsqu'il vit arriver auprès de lui l'émissaire secret d'une nation voisine. Marséria, c'était son nom, avait pour mission d'engager le premier consul à embrasser le Protestantisme. " Tant que vous resterez catholique, disait-il, vous " vous donnerez des chaînes invincibles, vous vous créerez mille " entraves. Tant que vous reconnaîtrez Rome, Rome vous domi- " nera ; les prêtres décideront au-dessus de vous, leur action péné- " trera jusque dans votre volonté, avec eux vous n'aurez jamais " raison à votre guise, le cercle de votre autorité ne s'étendra jamais " jusqu'à sa limite absolue et subira au contraire de continuels " empiètements."

" Marséri ! reprit Napoléon, il y a ici deux autorités en présen- " ce ; pour les choses du temps j'ai mon épée et elle suffit à mon " pouvoir, pour les choses du ciel il y a Rome et Rome en décidera " sans me consulter et elle aura raison, c'est son droit."

Le Protestantisme, le Gallicanisme, le Régulisme avaient parlé par la bouche de l'envoyé, et Bonaparte, en ces quelques mots tran- chants comme son glaive, avait enlevé toute équivoque et fait la part de chacun.

Il y a en effet deux autorités dont l'une préside aux choses de la terre, l'autre aux choses du ciel ; la première a sous son contrôle les

affaires du temps, la seconde, les affaires de l'éternité ; à l'une sont confiés les intérêts du corps, l'autre est établie pour montrer aux âmes le chemin de leurs immortelles destinées ; à la première il faut le glaive du guerrier qui brise toute résistance, la seconde aime mieux prendre pour symbole la houlette du pasteur qui enseigne et dirige.

La première de ces deux autorités s'incarne dans la société civile qui s'appelle tour à tour : Empire, Royauté, République, selon les temps, les pays, les circonstances. Toutes ces formes de gouvernement sont bonnes et acceptables et Dieu n'a voulu en déterminer immédiatement aucune. Il laisse les causes secondes se mouvoir librement dans la sphère de leur action, sans cependant renoncer à son autorité absolue sur les sociétés comme sur les individus. Que ce soit un empire, une royauté, une république, ils doivent s'incliner devant cette majesté souveraine et malheur au peuple qui dans un moment de folie inexplicable, secoue la tête et expulse Dieu de son sein !

La seconde de ces deux autorités réside dans la société religieuse ou l'Eglise dont la tête est à Rome. L'Eglise n'a pas été formée par la volonté des hommes, elle n'est pas le fruit de leurs veilles et de leurs labeurs, elle n'est pas une de ces mille théories enfantées dans le cours des siècles et presque aussitôt retombées dans l'oubli, c'est un Dieu qui a tenu son berceau, un Dieu qui lui a fixé sa place au soleil, a déterminé sa forme de gouvernement, a constitué sa hiérarchie, l'a armée pour le combat. Aussi la constitution de l'Eglise ne varie pas et ne peut pas varier d'un pays à l'autre, quoiqu'elle sache s'adapter aux exigences des temps et des lieux. Rome et Rome seule est le foyer de son action, le centre de son mouvement, la source d'où découle sa vie, source inépuisable et toujours pure parce qu'elle est alimentée par le Verbe de Dieu. Toute société religieuse qui ne puise pas à cette fontaine de vie et de vérité est un corps sans tête, un membre séché qu'on coupe et qu'on jette loin de soi ; toute conception d'*Eglise nationale* est une conception chimérique.

Mais l'Eglise n'est pas concentrée à Rome, elle n'est pas faite seulement pour tel ou tel pays ; les autres sociétés ont leurs frontières qu'elles ne franchissent pas impunément, l'Eglise est "catholique" c'est-à-dire "universelle", c'est une prérogative qui lui appartient en propre ; elle doit rayonner sur le monde entier, et cela, non pas à une époque, dans un siècle seulement, mais jusqu'à

la fin des temps, ainsi l'a voulu son fondateur et, nous l'avons dit, son fondateur est un Dieu. Quelque part qu'elle soit, elle est partout la même, elle représente le même principe, possède la même autorité, poursuit la même mission et par suite a droit à la même soumission, au même respect de notre part.

\* \* \*

Dans sa marche à travers le monde, l'Église nécessairement rencontre la société civile. Tout en ayant chacune leur fin déterminée et les moyens d'action proportionnés à cette fin, les deux sociétés sont destinées à marcher côte à côte, à s'unir sans jamais se confondre. Elles ne doivent pas se regarder comme étrangère l'une à l'autre, elles ne doivent pas se heurter, se froisser mutuellement, elles doivent s'aider, veiller fraternellement l'une sur l'autre, se donner la main pour marcher de concert à la perfection et au bonheur des enfants de Dieu.

Certes, nous croyons tous que l'autorité civile légitimement constituée a droit à notre respect et à notre soumission et nous ne les lui refuserons jamais ; nous disons même, à condition cependant d'être bien compris, que, pour ce qui est de son ressort la société civile est maîtresse chez elle. Bien plus, comme les droits d'aucune société ne s'étendent sur ce qui est en dehors de sa fin, nous admettons avec franchise et sincérité que la société civile même quand elle est composée de catholiques, dans les choses purement temporelles qui ne touchent ni directement ni indirectement les intérêts spirituels, nous admettons, dis-je, que dans ce cas la société civile n'est nullement subordonnée à l'Église mais au contraire complètement indépendante d'elle. " Pour ce qui touche les choses de l'ordre public, nous reconnaissons que vous tenez votre autorité de Dieu même, et sous ce rapport les évêques eux mêmes sont soumis à vos lois. " (1) " De même que nous interdisons aux laïques d'usurper les droits du clergé, de même nous ne voulons pas que le clergé empiète sur les droits des laïques. En conséquence, que nul des clercs ne s'avise sous prétexte de liberté ecclésiastique, d'étendre sa juridiction au préjudice de l'autorité séculière, mais qu'il reste soumis aux lois écrites et aux coutumes légitimement établies, afin que ce qui est à César revienne à César et ce qui appartient à Dieu soit laissé à Dieu. " (2) Mais il est inutile, croyons-nous

(1) Lettre du pape St-Gélase à l'empereur Anastase.

(2) Innocent III, 4e concile de Latran, 12e œcuménique, chap. 42.

d'insister là-dessus ; a-t-on d'ailleurs jamais vu l'Eglise pénétrer malgré eux dans les conseils des diplomates ? était-elle avec eux quand ils décidaient la paix ou la guerre ? les ministres de l'Etat ont-ils rencontré opposition de sa part quand ils s'occupaient du développement de l'industrie nationale ou ouvraient de nouveaux débouchés au commerce ?... Soyons sincères : n'est-elle pas plutôt vraie encore aujourd'hui cette parole du grand évêque de Milan "*Cupidores esse imperatores sacerdotio quam sacerdotes imperio*". (3) Traduisez le mot "imperatores" par "ministre d'état", "président de république" et combien trouverez-vous de gouvernement au XIXe siècle qui n'aient rien à se reprocher là-dessus ?

Mais d'un autre côté comme chaque société a pleinement le droit et le devoir de poursuivre sa fin et par suite d'écarter tous les obstacles qui pourraient l'arrêter dans sa marche vers ce but ; il est clair aussi que l'Eglise a le droit de *velo* même sur les questions d'ordre temporel, quand elle les juge nuisibles aux intérêts spirituels dont seule elle a la garde.

La confusion et l'erreur, en ceci comme en beaucoup d'autres choses viennent de l'idée étrange qu'on se fait de l'Eglise et de sa constitution ; l'Eglise, pense-t-on, n'est qu'une société ordinaire, une caste spéciale d'hommes soumise comme les autres au contrôle de l'Etat, gravitant autour du nouveau dieu qui cherche à l'entraîner dans son orbite puissante, comme une planète de second ordre accomplissant sa révolution autour du soleil chargé de diriger ses mouvements dans l'espace : l'Etat c'est le colosse, c'est le grand Tout qui absorbe, englutit, dévore tout ce qui n'est pas lui, l'Etat c'est la source d'où découle toute grandeur, toute noblesse, tout pouvoir, toute justice, toute légalité. Voilà ce que pensent et disent plusieurs hommes politiques de nos jours : et l'on appelle cela la "centralisation" ! N'est-ce pas plutôt la glorification de la matière ? une monstrueuse apo théose de la force brutale ? le césarisme païen qui revient parmi nous ? C'est dans tous les cas une conception fautive, absurde de la nature de l'Eglise et de son rôle dans le monde ; c'est cette théorie, mélange bâtard de traditions païennes et d'idées chrétiennes qui hanta les cerveaux des légistes du 16e siècle et par une suite d'empiètements croissants, aboutit à la déclaration de 1682 consacrant la suprématie de l'Etat dans l'ordre temporel et religieux.

Non, l'Eglise n'est pas une inconnue, elle n'a pas besoin que vous

---

(3) Epistola ad Soror.

la prenez par la main pour l'introduire sur la scène du monde, elle a tout droit pour cela, et quand elle le fait elle n'usurpe pas, elle ne fait qu'user d'un pouvoir qu'elle a reçu de Dieu lui-même. A César ce qui est à César, à Dieu ce qui est à Dieu, à l'Eglise aussi ce qui est à l'Eglise !...

“ Obéissez aux pouvoirs constitués ” a dit le grand apôtre (1). “ Qui résiste à une puissance légitime résiste à l'ordre de Dieu de qui elle tire son autorité. ” C'est là, nous l'avons dit plus haut, l'enseignement de l'Eglise, rien donc n'est plus faux et plus injurieux que cette accusation toujours renouvelée contre elle, d'empiètement sur le pouvoir civil. Indifférente à toutes les formes de gouvernement, elle les accepte toutes sans s'inféoder à aucune.

Elle a accepté l'empire avec les empereurs d'Occident, la royauté avec St-Louis, la république avec Garcia Moreno. Elle laisse les peuples se gouverner comme ils l'entendent, mais elle exige que tous s'inclinent devant les droits imprescriptibles de la justice et de la morale. La justice et la morale sont de son domaine, elle en est constituée de par Dieu la suprême et infaillible interprète.

Oui, on ne saurait trop le répéter, l'Eglise fait à ses enfants un devoir d'obéir aux autorités civiles en ce qui est de leur ressort et ici surtout, il est vrai de dire qu'elle est une grande école de respect. Mais à ce respect, à cette obéissance il y a des limites ; c'est Saint-Paul lui-même qui les a marquées. Obéissez au prince... car il est établi de Dieu comme son ministre pour vous conduire au bien, “ *Dei enim minister est tibi in bonum.* ” Quand donc l'Etat déviant de sa noble mission, se fait le ministre de Satan pour vous porter au mal, il perd tous ses droits à votre soumission et alors “ il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. ” ( 2 )

Et puis n'est-il pas vrai qu'autant le ciel surpasse la terre, autant les intérêts de l'éternité sont au-dessus des intérêts du temps, autant l'âme est supérieure au corps autant aussi l'Eglise divine est au-dessus des sociétés humaines ? ( 3 ) Dépositaire des enseignements

---

(1) Ad. Rom. XIII 1-8 (2) Act. Apost. V. 29

(3) Ecoutez ici l'ango de l'Ecole. “ La dernière fin d'un peuple formé en société est de vivre dans la vertu, car les hommes se réunissent pour vivre heureux ensemble, ce que ne peut faire l'homme isolé de la société. Or la vie heureuse est celle qui est vertueuse, donc la vie vertueuse est la fin de la société humaine... Mais puisque l'homme vertueux est destiné à une autre fin qui consiste à voir Dieu, il faut que la société ait la même fin que l'individu, la fin dernière de la société n'est donc pas de vivre dans la vertu mais de parvenir à la jouissance de Dieu par la vertu. Or si les hommes pouvaient l'obtenir par les seules forces naturelles, il serait nécessairement du devoir d'un roi de les diriger à cette fin. Mais comme on n'obtient pas la fin de la possession de Dieu par les seules forces naturelles mais par la grâce divine, il n'appartient pas au gouvernement des hommes de faire arriver à cette fin, mais à celui de Dieu. Or ce gouvernement appartient au roi qui est non seulement hom-

divins, appelée à continuer sur la terre la mission de l'Homme-Dieu, gardienne des âmes, elle attend, elle exige de la part de l'Etat le respect qui lui est dû, le maintien absolu de ses droits, elle doit repousser et elle repousse en effet tout ce qui serait de nature à les amoindrir. Là-dessus elle ne transige pas et ne transigera jamais. Elle ne prétend certes pas former un Etat dans l'Etat, mais elle n'acceptera non plus jamais d'être le jouet de quelque diplomate, le marchepied de quelque ambitieux ou un simple rouage de l'administration séculière, ces lois injustes et vexatoires qu'on lui impose elle peut se trouver dans la nécessité de les subir, mais n'attendez pas qu'elle les ratifie ; elle ira dans la voie des concessions aussi loin qu'elle peut aller sans ternir l'honneur mais il vient un moment où elle s'arrête : aux empiètements toujours renouvelés de César elle oppose le "*Nec volumus Nec possumus*" de sa mission divine.

\* \*  
\*

Voulez-vous vivre longtemps? demande l'Ecriture ; respectez, honorez votre mère ! Malheur à l'enfant qui fait pleurer sa mère ! Oui, malheur à l'enfant qui ne se souvient plus de celle qui l'a porté dans son sein ! Malheur aussi à l'individu, au peuple, au gouvernement qui tire des larmes des yeux de l'Eglise, véritable mère des enfants de Dieu ! Malheur au peuple qui foule aux pieds les joyaux de sa mère, déchire son vêtement de gloire, tente de mettre des entraves à son action bienfaisante ! Malheur à celui qui ose porter une main téméraire sur l'arche du Seigneur, ou qui armé de ce qu'on appelle le niveau de l'égalité, veut plier la Sainte Eglise de Dieu à quelque chose qui n'est pas compatible avec sa dignité, ses institutions, son honneur, ses droits séculaires ! Tous ceux-là jettent l'injure au front de leur mère.

Et qu'on ne dise pas qu'on veut placer l'Eglise sous le *Droit Commun*, ce *Droit Commun* dont on parle tant, on ne voit pas ou ne veut pas voir qu'il est incompatible avec les droits absolus, avec les libertés nécessaires de l'Eglise, souvent le *Droit Commun* est, pour elle l'amoindrissement et le déshonneur.

Pas d'illusion au reste ! ce diadème royal qui resplendit au

---

me mais à Dieu encore, c'est à dire à N. S. J. C. ... L'administration de ce royaume a été confiée aux prêtres et non aux rois de la terre, afin de montrer la séparation du temporel d'avec le spirituel, et surtout au Souverain Pontife à qui tous les princes chrétiens doivent être soumis comme à N.-S. J.-C. lui-même, puisque ceux à qui sont confiés les fins prochaines doivent obéissance et soumission à celui à qui est confié le soin de la fin dernière." (S. Thom. Opusc. de Regimine Princip. 14.)

front de l'Eglise, vos mains parricides peuvent le changer en couronne d'épines mais la renverser de son trône, jamais ! Celui qui veille sur elle c'est Celui qui commande aux vents et aux flots, qui est maître de la vie et de la mort, qui tient dans sa main les volontés des hommes. Les forts sont doux, dit-on ; hé bien ! l'Eglise est douce d'une douceur inaltérable parce qu'elle est forte de la force de Dieu même. Elle est patiente aussi parce qu'elle sait que celui qui mesure les temps les mesure pour elle.

Ecoutez plutôt ! S'il est vrai que l'Eglise a une mission divine, s'attaquer à elle c'est s'attaquer à Dieu lui-même, or qui s'attaque à Dieu s'attaque à plus fort et plus habile que soi ! " L'usurpation " des droits de l'Eglise c'est comme le morceau de chair volé par " l'aigle à l'autel du sacrifice ; à ce morceau de chair un charbon " est resté attaché ; l'aigle l'emporte dans son aire et y met le feu ; " l'incendie dévore le nid et les aiglons, l'aigle lui-même trouve la " mort dans les flammes."

\* \* \*

Avant de clore cet article préliminaire, essayons de formuler en quelques propositions ce que nous avons dit ;

I. L'Eglise a été établie par J. Christ, c'est là un fait indéniable, le plus grand fait sans contredit de l'histoire du monde, intimement lié avec l'avènement de Jésus-Christ dont l'Eglise est la continuation, le développement à travers les âges. Or les faits ne se discutent pas ; d'un autre côté l'institution de l'Eglise est un fait de l'ordre surnaturel en ce sens qu'elle n'était pas due au monde. Inutile donc de raisonner ici *à priori*, de nous perdre dans des suppositions plus ou moins plausibles sur ce qu'elle doit être ou ne doit pas être. Il n'y a qu'une chose à faire, c'est d'étudier la constitution non pas que J.-C. aurait pu donner mais que, de fait, il a donnée à son œuvre. C'est là le fondement immuable sur lequel doit s'appuyer toute étude qui a pour objet l'Eglise de J.-Christ ; procéder autrement c'est vouloir s'égarer.

II. J.-C. ayant confié une mission à son Eglise, la plus noble mission qu'on puisse concevoir, la mission de travailler directement au salut du monde, a dû en même temps lui donner les moyens d'atteindre cette fin. Inutile je crois de dire que l'autorité religieuse a droit de notre part à une pleine et entière obéissance.

III. A côté de la société religieuse il y a la société civile qui elle

aussi est voulue de Dieu ; elle a aussi sa fin déterminée. L'autorité civile vient de Dieu et par conséquent a droit à notre soumission dans les choses de son ressort.

IV. Dieu ne peut pas vouloir en même temps deux choses qui se détruisent l'une l'autre, ni imposer au même homme deux obligations qui s'excluent mutuellement, par conséquent la société religieuse et la société civile, tout en ayant des fins différentes, ne sont pas nécessairement opposées l'une à l'autre ; on peut donc, on doit même affirmer que lorsqu'elles se trouvent en état de conflit, c'est uniquement par la faute des hommes.

V. Chacune de ces deux sociétés ayant sa fin différente et bien déterminée et une société ne pouvant étendre son action sur ce qui ne se rapporte pas à sa fin, il est impossible qu'elles se confondent jamais ; cependant comme la dignité, la supériorité d'une société lui vient de sa fin, il faut bien avouer que la société religieuse surpasse infiniment la société civile.

VI. L'Etat sans doute a droit au respect, mais il est certain aussi que les intérêts temporels doivent passer après les intérêts spirituels ; il est donc dans l'ordre des choses que l'Etat comme l'individu donne la première place à la société religieuse et lui aide à atteindre sa fin. L'Etat pas plus que l'individu n'a le droit de rien faire qui puisse mettre des entraves à la libre expansion au plein développement de l'Eglise. Enfin en cas de conflit entre les deux sociétés, un catholique ne doit pas hésiter un moment à se ranger du côté de l'Eglise ; et si l'on me demande qui sera le juge assez compétent pour dire que telle ou telle mesure est incompatible avec les droits de l'Eglise, je réponds que ce juge c'est encore l'Eglise et l'Eglise seule.

ROMANUS.

---

M. J. A. Langlais, libraire-éditeur, de Québec, publie chaque année l'*Almanach canadien*. Cet almanach forme aujourd'hui un volume de 202 pages, où l'on trouve des renseignements de toutes sortes. C'est assurément l'un des almanachs les plus fournis qui existent dans la Province. Il ne se vend pas plus cher que les autres. 177, rue St-Joseph, St-Roch de Québec.

LETTRE DU Rev. P. AUGIER.

MARSEILLE, 2 MONTÉE DES ACCOULER.

Le 16 janvier, 1892

MON RÉVÉREND ET BIEN CHER PÈRE,

Je suis un peu en retard avec vous, c'est que le mois de janvier est plus que tout autre fécond en lettres, quand on croit avoir fini il en arrive des légions et il faut recommencer.

N'en veuillez pas trop à nos bons amis les Italiens. Ils m'ont fait un honneur que je ne croyais pas mériter. Ils m'ont donné des coups de bâton et cela par trois fois. J'ai même eu trois contusions de ce fait, et ils nous ont jeté des pierres. Grâce à eux, je puis dire : *ter virgis casus sum, semel lapidatus sum*. Mais pour St. Paul la chose avait été autrement sérieuse que pour moi. Mes mérites consistent surtout dans le bon vouloir des 150 manifestants lequel était certain et visible en pleine nuit. Les journaux de France vous ont fait connaître le contre-coup des manifestations italiennes, le procès du vaillant archevêque d'Aix et la belle attitude des évêques et des catholiques devant un pouvoir public plus ou moins ouvertement persécuteur. A cette occasion j'ai cru devoir écrire au glorieux condamné en lui faisant une modeste offrande. Vous lirez avec plaisir la réponse qu'il a bien voulu me faire...

A Rome, les Cardinaux Mazella et Zaglaira m'avaient fait l'éloge des statuts de l'université. Ils m'avaient dit : " L'œuvre est bien fondée, elle a de bonnes bases. Reste maintenant le soin de l'édifier sur ces bases et d'après les règles établies." Ce sera l'œuvre de la Providence. *Deus incrementum dat.*

J'ai reçu hier soir l'opuscule publié à l'occasion des fêtes du cinquantième anniversaire de l'arrivée de nos pères en Canada. C'est très intéressant. Nous avons tous partagé votre joie.

Je vous remercie, de m'avoir envoyé un exemplaire de l'appel adressé en faveur de l'œuvre des juniorats. Je fais des vœux pour qu'il soit entendu.

CÉL. AUGIER, O. M. I., prov.

LETTRE DE MON GOUTHE-SOULARD AU R. P. AUGIER.

AIX, LE 19 DECEMBRE, 1891.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Votre belle lettre et votre généreuse offrande méritaient une plus prompte réponse, mais les lettres m'arrivent si nombreuses de toutes parts et il m'a fallu d'ailleurs à mon retour donner à mes diocésains une si grande partie de mon temps, que je ne puis répondre immédiatement même à ceux dont les sympathies me sont particulièrement chères.

Vous avez vu de près, mon père, les indignes outrages des premiers jours d'octobre et mieux que personne vous avez compris combien il était légitime d'en être froissé et de le dire. On pouvait se borner à recevoir cette protestation trop méritée ; on en a provoqué d'autres plus générales, on les a eues. Merci pour vos sympathies et l'expression généreuse et délicate que vous leur avez donnée.

Veuillez recevoir pour tous vos pères qui font tant de bien dans notre Midi et spécialement dans mon diocèse, comme pour vous, mon révérend père, mes plus paternelles bénédictions.

† XAVIER, Archevêque d'Aix.

Le R. P. Augier Provincial des oblats de Marie au Calvaire.

SI JE SUIS SINCÈRE ?

Je le suis, quand je dis que l'Eglise, le piédestal de toute grandeur, la pierre vivante du temple de la sagesse, le marchepied où est assise la vérité résistera toujours aux corps démolisseurs des déchainements de la malice humaine. Pour moi, la chaire de St-Pierre représente une montagne à la cime verdoyante que dore le disque du soleil, qui s'élance jusqu'aux mers et qui défie les tempêtes comme les siècles : et tous ces fanatiques rageurs sont comme cette mer furieuse dont les flots indomptés viennent baiser les pieds de cette superbe montagne. ❀

L'enseignement catholique est ce grand fleuve aux bords enchanteurs, à l'imposante majesté, aux eaux limpides, brisant tous les obstacles qui s'opposent à son cours, et portant à travers les campagnes fleuries l'abondance, et le bonheur : tandis que l'impiété, avec ces mille variantes et tergiversations, ressemble à ces petits ruisseaux bourbeux, aux ondes polluées, et meurtrières à quiconque les approche de ses lèvres, roulant sur un terrain fangeux, couvert de ruines, de débris infâmes, et dont le maigre tribut apporté aux eaux fluviales ne sert qu'à faire briller davantage leur pureté.

Enfin, je suis toujours sincère, en disant que, nous catholiques, nous sommes absolument indépendants, au-dessus de toutes ces misères que l'on nous suscite, puisque la fin à laquelle nous aspirons ; et vers laquelle nous marchons de front, le regard assuré, est au-dessus de tous pouvoir humain. De même que nulle puissance ne peut interdire à l'astre du jour de faire jaillir ses faisceaux de lumière, ainsi, rien, ne peut empêcher notre marche ascendante.

Pour vous impies, frappés de cécité, votre route est un danger quotidien. Marchant sans fin ultime, ou l'oubliant, vous êtes tout-à-coup pris de vertige ; vous tourbillonnez, mais vous n'avancez pas. Vous ne pouvez voir le Ciel, puisque vos regards sont attachés à la terre. Vous sentez le vide en vous et autour de vous : vide de l'intelligence, vide du cœur ; partout des souffrances, du remords, d'inénarrables défaillances !

Que Dieu ait pitié de votre misère, qu'il ne fasse pas retomber sur vous son bras vengeur, mais qu'il vous ouvre l'aile de sa miséricorde : c'est là notre vœu le plus ardent.

*Parce Domine, parce populo tuo.*

J. G. BOISSONNEAULT.

---

P. S. — Les correspondants sont priés de choisir des sujets utiles. Les poésies ne doivent pas être trop développées, surtout si elles vont quelque peu dans l'abstrait.

## HOMMES ET CHOSES

### A ROME

Décès du R. P. Cornoldi, philosophe célèbre et de Mgr Tizzani, patriarche d'Antioche, savant de premier ordre.

Le Saint-Père rappelle du Brésil le nonce accrédité, pour protester contre la séparation de l'Eglise et de l'Etat et le spoliation des ordres religieux, dans ce pays.

### CANADA.

La question universitaire revient sur le tapis.

Les noces d'argent épiscopales de Mgr Latteche, évêque de Trois-Rivières, et les noces d'or sacerdotales de Mgr C. Ol. Caron, Vicaire-Général, attirent 230 prêtres et donnent occasion à des fêtes splendides, dont les heureux témoins conserveront le plus doux souvenir.

Magnifique aurore boréale à Québec le 13 février, assez visible à Joliette.

Le juge Pagnuelo remplace le juge Mathien, comme président de la commission royale relative au gouvernement Mercier.

Démolition de l'Ecole Normale de Québec, c'est une relique du passé qui s'en va.

Terreneuve voudrait que le Canada épousât ses querelles domestiques. Nous avons de reste des nôtres.

Décès de M. de Bonpart, professeur à l'Ecole Normale de Montréal, "chrétien accompli, savant reconnu, gentilhomme."

Le Monde.

Le public lettré fait bon accueil à l'ouvrage de Laure Conan : *A l'Oeuvre et à l'Epreuve*.

Louis Cyr, le Samson Canadien, fait des prodiges en Angleterre.

On parle de poser un câble sous-marin entre Vancouver et le Japon, par voie de l'île Unimark et des Aléandans. Les télégrammes sont aujourd'hui transmis au Japon par la voie de l'Inde et de Singalon chaque mot coûte \$2.25.

Immigration française au Canada, un peu plus considérable en 1891, 900, dont moitié dans la province de Québec, et les autres au N.-O.

M. Benjamin Sulte nous demande à grands cris, *Canada* du 8 février, de surveiller davantage notre prononciation.

La *Gazette des Campagnes* renait. Succès à M. F. H. Proulx, son digne rédacteur.

Félicitations à la *Revue Canadienne* qui vient d'entrer dans sa 27<sup>me</sup> année.

### ETATS-UNIS

Le Dr. Spalding reçoit la confirmation avec vingt autres convertis, des mains du Cardinal Gibbons.

Décès de John Gilmary Shea, savant historien catholique.

Conversion au catholicisme de Lawrence Kip, l'un des avocats les plus distingués de Buffalo, N.-Y.

### A L'ETRANGER.

La Grippe a ravagé toute l'Europe.

Les anarchistes s'agitent en Es-

pagne ; on vient d'en exécuter quatre.

M. MacKensie, médecin anglais, célèbre comme spécialités dans les maladies de la gorge, meurt d'un asthme et d'une pleurésie résultant de l'influenza.

Les armes françaises se distinguent au Soudan.

Mort, en Ecosse, du colonel Grant célèbre explorateur de l'Afrique.

L'amiral Gervais est nommé major général de la marine française.

Les cardinaux français publient une lettre collective dans le but de donner à l'action catholique en France, une base commune. Les évêques de France adhèrent à cette lettre. Le mouvement inauguré par le cardinal de Lavigerie est devenu toute une puissance qui entraîne la France à de nouvelles destinées.

Le nouveau ministère Loubet en France ne paraît pas appelé à de brillantes destinées.

F. A. B.

Scientific American  
Agency for



PATENTS  
TRADE MARKS  
DESIGN PATENTS  
COPYRIGHTS, etc.

For information and free Handbook write to  
MUNN & CO., 311 BROADWAY, NEW YORK.  
Oldest bureau for securing patents in America.  
We have the right to make any patent  
that is made public by a notice given, free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Specifications of inventions published in the magazine should be without delay, \$2.00 a year; \$1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 311 BROADWAY, NEW YORK.

Voulez-vous faire des  
étrennes utiles à vos en-  
fants, abonnez vos gar-  
çons à l'ÉTUDIANT \$1.00,  
et vos filles au COUVERT  
25 cts par an.

Les HOMONY-  
MES SIMPLES de la  
langue françaises ont  
en vente aux bu-  
reaux de la FAMILLE,  
etc. Broché 30 cts.  
relié 50 centims.

Tous les Français résidant à l'étranger.  
Tous les étrangers en relations avec la France  
*ont intérêt à avoir, à Paris*  
**UN COMMISSAIRE SAIS-CORRESPONDANT**  
*experimenté et dévoué à leurs intérêts*  
et peuvent s'adresser en toute confiance au

12 rue **COMPTOIR PARISIEN**  
**Commission, Exportation, Consignation**

FONDATEUR: A. CLAVEL, DIRECTEUR  
PARIS, 36, Rue de Dunkerque, 38, PARIS

Achetez *A l'Œuvre et à l'Épreuve*, de Laure Conan. En vente aux bureaux de l'**ÉTUDIANT** et de la **FAMILLE**, 52 centins, franc de port.

## TYPEWRITERS

Largest like establishment in the world. First-class Second-hand Instruments at half price. Unusually low prices given on all makes. Stock prices and quality guaranteed. Exchange of instruments and supplies. Free to examine. EXCHANGING A SPECIALTY. Wholesale prices to dealers. Illustrated Catalogues free.

**TYPEWRITER HEADQUARTERS.** } 31 Broadway, New-York.  
299 Wabash Ave., Chicago.

### ADVERTISING.

If you wish to advertise anything anywhere at any time write to GEO. P. ROWELL & CO., 10 Spruce St., New-York.

EVERY one in need of information on the subject of advertising, should do well to obtain a copy of "Book for Advertisers," 325 pages, price one dollar. Mailed, postage paid, on receipt of price. Contains a careful compilation from the American Newspaper Directory of all the best papers and class journal; gives the circulation rating of every one, and a good deal of information about rates and other matters pertaining to the business of advertising. Address **ROWELL'S ADVERTISING BUREAU**, 10 Spruce St., N. Y.

**J. ALCIDE CHAUSSÉ**

ARCHITECTE

Mesureur et Évaluateur.

1541, RUE STE-CATHERINE

TELEPHONE BELL 6830.

**MONTREAL.**

Nous avons besoin d'agents pour l'**ÉTUDIANT**. Commission générale.

Madame Theo, 102 rue Cherrier, Montréal, cire les fleurs naturelles, travaille les ornements d'église, enseigne la dentelle au carreau, Valenciennes, Mâlines et Duchesse. Visite sollicitée.

## Docteur C. Laviolette

Membre de la Société Française d'Otologie et de Laryngologie de Paris.

**MALADIES du NEZ, de la GORGE et des OREILLES.**

Heures de consultation : Les lundi, mercredi et vendredi, 9 à 11, 2 à 4, 7 à 8.  
Les mardi, jeudi et samedi, 2 à 4, 7 à 8.

49<sup>e</sup> rue St-Denis, Montréal.

BELL TELEPHONE : 6859.

SOUS PRESSE

## Traité classique d'Economie Politique

PAR F.-A. BAILLAIRGÉ

—(o)—

250 pages, belle reliure, l'exemplaire 50 centins.  
On peut souscrire dès maintenant au bureau de l'**ÉTUDIANT**.

## Attention !!

N'oubliez point que les abonnés de l'**ÉTUDIANT** peuvent avoir les **HOMONYMES FRANÇAIS** de Chs Baillaigé pour 15 centins, et les **ENGLISH HOMONYMS** du même auteur, pour le même prix.

# SUPPLEMENT à l'Etudiant

NO 3

## LA VOIX ORATOIRE

Dans le *Cours de débit oratoire* que M. Mourouze vient de publier, on trouve en appendice plusieurs conférences sur l'art de la parole. Il y a là des conseils et des préceptes qui seront très utiles aux prédicateurs et aux orateurs en général :

On ne doit pas parler de la même manière, avec le volume de voix, devant un petit nombre que devant un grand nombre d'auditeurs. Quand on parle devant un auditoire peu nombreux, il faut rester dans les cordes habituelles de son organe, et prendre le ton de la conversation à peu près familière. Mais, lorsque l'assemblée est nombreuse et que l'on parle dans un vaste local, il faut imprimer à la voix, une certaine vigueur énergique et vibrante.

Il faut avoir soin d'appuyer légèrement sur les finales, sans affectation, bien entendu, afin que le son de la parole se prolongeant, arrive jusqu'aux personnes les plus éloignées et, à cet effet, voici un petit moyen pratique qu'il est bon d'employer. Lorsqu'on parle dans un vaste local, — pour se faire bien entendre il faut, en prononçant, allonger un peu les lèvres afin que, affectant pour ainsi dire, la forme d'un entonnoir, elles portent la voix plus loin. Je n'ai pas besoin d'ajouter que, — comme pour l'appui léger sur les finales, — cette forme à donner aux lèvres — telle que nous l'indiquons — surtout pour les personnes — et elles sont nombreuses, qui parlent en rentrant les lèvres, et — comme on dit vulgairement, mais d'une façon pittoresque et expressive — "en avalant les mots" — au lieu de leur donner un libre essor, — je n'ai pas besoin d'ajouter, dis-je, que ce mouvement doit se faire sans aucune affectation, avec beaucoup de tact et de mesure.

Il est, en outre, essentiel, pour toute personne qui parle en public, de régler le volume de la voix sur l'étendu du local où elle parle — et d'en connaître l'acoustique. Car la forme du local fait que, tantôt il est sourd, tantôt au contraire il est sonore. Et, comme moyen de faire cette épreuve du local — si on n'a pu la faire préalablement — c'est d'écouter les orateurs qui précèdent — ce qu'on peut toujours faire — à moins qu'on ne soit forcé de prendre la parole tout d'abord et *ex abrupto*, — alors, il s'agit de bien s'écouter soi-même au début de son dis-

cours et de régler la voix selon la sonorité plus ou moins grande du local.

Comme moyen pratique, pour régler le mouvement du débit et le volume de la voix, je rappellerai, seulement pour mémoire, la règle que si j'ai souvent indiquée — c'est-à-dire — le point d'audition qu'il faut choisir, et qui doit être aux deux tiers de l'extrémité de la salle en s'adressant à l'auditeur qu'on y suppose placé — de cette façon, en ne parlant ni trop haut — pour dépasser le point d'audition, ni trop bas — pour ne pas y atteindre, — on est sûr d'être entendu de tous les points de la salle.

Dans l'art oratoire, comme dans l'art dramatique, l'organe de la voix est un puissant auxiliaire du succès auquel on aspire toujours. Un organe vibrant et sonore a une puissance dominante qu'on ne saurait méconnaître. Il faut donc faire une étude spéciale, pour donner à la voix toutes les qualités de sonorité, d'éclat, d'homogénéité qu'elle peut acquérir. Comme moyen pratique, j'indiquerai celui qui m'a été enseigné à moi-même, par les professeurs du Conservatoire de Paris, dont j'ai reçu les leçons dans ma jeunesse, — moyen, d'ailleurs, indiqué par Cicéron, lui-même, dans son ouvrage : *De oratore*.

Pour donner à sa voix tout son essor, il faut, en se tenant commodément à demi étendu sur un canapé, s'exercer à émettre la voix du ton grave au ton aigu sur les voyelles *a, e, o*, et, pour cela, il faut assumer dans le poumon autant d'air qu'il en peut contenir, pour émettre en même temps l'air aspiré et le son de la voyelle, jusqu'à l'expiration complète de l'air contenu dans le poumon. Ce procédé est le meilleur exercice pour développer l'organe de la voix, le fortifier, lui faire acquérir de la flexibilité, de l'ampleur et du volume. — C'est, sous une autre forme, ce qu'on appelle dans le chant, l'art de filer des sons.

On doit agir d'une toute autre manière quand on parle. Il faut prendre sa respiration avant que l'air soit entièrement expiré de la poitrine et respirer, au contraire, aussi souvent que le sens le permet, et généralement chaque fois que la bouche est ouverte naturellement, pour aspirer sans que l'auditoire s'en aperçoive — comme, par exemple, devant les mêmes voyelles, *a, e, o*. En respirant ainsi, on est sûr, quelque soit la véhémence du débit, d'éviter ce qu'on appelle le hoquet dramatique et de rendre insensible à l'auditoire, cette opération indispensable de la respiration.

A propos de la voix, je dois encore rappeler que le médium

de la voix constitue la tonalité la plus favorable aux effets qu'on veut produire. C'est seulement, par la puissance du médium, qu'on vient à toucher, à énoûvoir, à attendrir, et, c'est dans ce diapason qu'on trouve les nuances sensibles et profondes qui vont remuer l'âme des auditeurs.

Bien qu'un organe vibrant et sonore soit un auxiliaire puissant pour quiconque exerce l'art de la parole, il ne faut pas croire, cependant, que cette grande puissance d'organe soit indispensable pour se faire écouter. Avec des moyens très bornés, sous ce rapport, on peut également arriver à intéresser et à toucher son auditoire. Mais, alors, il faut suppléer à cette insuffisance par la fermeté, la vigueur de l'articulation, la netteté de la prononciation, et la science de la diction qui réside dans l'art des intonations, et des inflexions qui jouent un si grand rôle dans l'art de la parole.

En dernière analyse, quand on a l'organe faible, il faut se garder de le forcer, de crier pour se faire entendre ; recourir à ce moyen serait de tous le plus funeste. Bien au contraire, il vaut mieux, en pareil cas, parler plus bas qu'à l'ordinaire.

Et, comme artifice de diction, dont on peut faire usage, c'est, en prenant la parole, de commencer par adopter une espèce de ton mystérieux, presque à demi-voix ; ce ton mystérieux a pour effet d'éveiller la curiosité de l'auditoire : et l'on parvient ainsi à se faire entendre sans effort, et à exciter ainsi qu'à maintenir l'attention de l'auditoire.

EUGÈNE MONROSE.

---

## QUE FAUT-IL LIRE

( *Bien Public* )

M. Albert Nyssens, dans l'article de la *Revue générale* qu'il avait consacré le mois dernier, à l'assemblée des catholiques à Malines, avait écrit au sujet de M. Kurth :

“ La jeunesse catholique sera reconnaissante à M. Kurth des excellents conseils qu'il a donnés. Sans s'arrêter aussi exclusivement que le savant professeur, qui s'est montré ici un peu trop historien, à la littérature française du grand siècle, elle admirera et étudiera le beau partout où il exaltera le vrai et le bien. Homère et rien que Homère est une formule qui n'est

plus de notre temps. Le grand siècle a engendré d'autres siècles, plus petits peut-être, mais que M. Kurth nous permettra d'aimer parce qu'ils ont aussi trouvé, à leur manière, la forme du beau."

*Ces quelques lignes ont eu l'heureux résultat d'amener M. Kurth à rappeler dans la même revue ce qu'il avait dit à Malines et à l'expliquer en donnant à la jeunesse les conseils les meilleurs et les plus opportuns :*

"Après avoir signalé la gravité du péril intellectuel qui nous menace, et qui disais-je, frappe moins l'attention du grand public parce que ses manifestations ne tombent pas si facilement sous les sens, j'ai essayé de montrer quels étaient les devoirs des catholiques dans l'ordre scientifique et littéraire. J'ai dit qu'à côté de l'obligation de faire une guerre sans trêve à la pornographie, il y en avait d'autres, d'ordre positif et non moins impérieuses. M'adressant particulièrement aux jeunes gens, j'ai insisté sur la nécessité de la haute culture intellectuelle pour tous ceux qui sont appelés à jouer un rôle actif dans les luttes de notre époque. Il faut, leur ai-je dit, vous nourrir de tout ce que les lettres ont produit de beau et de bon, et lire tout d'abord les chefs-d'œuvre, qui nous font vivre dans la société des hautes intelligences, sur les sommets lumineux de la pensée humaine.

Faisant allusion à un débat assez animé qui avait eu lieu le matin dans la 5<sup>e</sup> section, et où plusieurs jeunes orateurs s'étaient plaints avec feu qu'on leur eût laissé ignorer, au cours de leurs études moyennes, les productions de la littérature contemporaine, j'ai ajouté : je veux bien que vous lisiez les auteurs contemporains, même ceux qui ne seront plus rien dans quelques années et dont le nom ne survivra pas à cette génération, mais c'est à condition qu'auparavant vous vous soyez familiarisés avec les maîtres. Lisez donc Schopenhauer et Hartmann, si cela vous plaît, mais après que vous aurez lu Saint-Augustin et Saint-Thomas d'Aquin. De même, quand vous aurez

trempé la tête dans ces ondes

Qu'Homère et que Shakespeare épanchent si profondes

alors je consens à ce que vous lisiez Baudelaire, et le sâr Peladan, si toutefois vous en avez encore le courage.

Voilà, en résumé, les conseils littéraires que j'ai donnés à la jeunesse catholique. Les circonstances ne me permettaient pas de donner à ma pensée le développement qu'elle comporte, mais qui ne voit, par ce rapide résumé, que ce n'était pas là *m'arrêter exclusivement à la littérature du grand siècle*, dont je n'ai pas même fait mention ? Quant au passage où j'ai prononcé le nom d'Homère, associé d'ailleurs à celui de Shakespeare, c'était une citation de Victor Hugo (*Les Chants du Crépuscule*, XIII). J'aurais, par conséquent, le droit de renvoyer à ce grand poète le reproche qui m'est fait. Mais Victor Hugo est aussi innocent que moi : tout son tort, s'il en a un, c'est d'avoir employé ici la vieille figure de rhétorique connue sous le nom d'autonomase, et qui consiste dans l'espèce à désigner la poésie par le nom de quelques grands poètes.

Donc bien loin de vouloir parquer mes jeunes auditeurs dans la béate admiration d'une seule littérature, d'un seul siècle ou d'une seule école, je leur suggérerais précisément *d'admirer et d'étudier le beau partout où il exalte le vrai et le bien*. Les noms que je citais à titre d'exemple le prouvent assez. Au surplus, je ne me suis jamais avisé, pour ma part, de classer les siècles en grands et en petits et je ne sais si nous disposons d'assez d'éléments d'information pour entreprendre avec quelque sécurité un classement de ce genre. Humble spectateur du défilé des âges, je les vois passer devant moi comme un vaste cortège interrompu, et je me découvre respectueusement devant leurs génies, sans leur demander quel numéro d'ordre ils portent dans les calculs de nos chronologistes.

Mais j'ai hâte de clore ce débat. Je n'ai pu m'y dérober, parce que je ne pouvais accepter la responsabilité d'opinions littéraires aussi mesquines et aussi arriérées que celles qu'on attribueait. Toutefois, si ce n'est pas abuser de l'hospitalité de la *Revue Générale*, je veux profiter de l'occasion pour m'expliquer plus complètement au sujet d'un thème que je n'ai pu qu'effleurer dans mon discours de Malines. Je n'ai jamais été au nombre des administrateurs sans réserve du XVII<sup>e</sup> siècle. Sans méconnaître sa grandeur réelle — il nous a donné *Athalie*, le *Discours sur l'Histoire universelle* et les *Pensées* de Pascal ! — j'ai toujours éprouvé une profonde répugnance pour les théories littéraires qui ont inspiré sa poétique, et qui ont paralysé plusieurs de ses plus beaux génies, Corneille tout le premier.

Le pseudo classicisme, fils de la Renaissance, dont Boileau est le prophète et *l'Art Poétique* le code, a marqué un point d'arrêt fâcheux dans le développement des lettres modernes.

Par son mépris pour le passé national, par son engouement pour des formules arbitraires, par sa passion fanatique pour des modèles plus dignes d'être admiré qu'imités, par l'anathème qu'il a jeté à toutes les œuvres d'art non sorties des moules convenus, il a rompu la chaîne d'or des traditions chrétiennes, il nous a asservis à des formes qui ne convenaient ni à notre temps, ni à nos pays, ni à notre civilisation, il a frappé de stérilité une bonne partie du domaine de l'imagination poétique. Ce n'est pas à lui que nous sommes redevables de ce qu'il y a de grand et de beau dans l'art du XVII<sup>e</sup> siècle, mais on peut hardiment affirmer que ce que qu'on y trouve de froid, de faux et d'artificial vient surtout de lui.

Je vois dans le pseudo classicisme une des trop nombreuses manifestations de ce génie païen qui, enfoui depuis quatorze siècles dans le tombeau de l'antiquité, en est tant de fois sorti comme un spectre pour barrer à la société moderne le chemin du progrès. Ce génie funeste, paré de tous les ornements extérieurs dont il a besoin pour dissimuler sa décrépitude, à tour à tour séduit et inspiré les légistes du XII<sup>e</sup> siècle, les humanistes du XVI<sup>e</sup> et les révolutionnaires du XVIII<sup>e</sup>, et tour à tour il a fait rentrer le paganisme dans nos lois, dans nos livres, dans nos institutions politiques. Je le vois reparaitre aujourd'hui plus dangereux et plus délétère que jamais, non plus, comme il y a trois cent ans, dans les formes extérieures de l'art, mais dans son esprit même.

Nous étions généralement parvenus, jusqu'à présent, à le tenir éloigné du domaine des idées morales, et à sauvegarder ainsi le plus sûr gage de notre supériorité sur les païens ; le voici qui l'envahit bannières déployées, et qui annonce tout haut l'intention de ramanier les lois qui président à la vie de nos consciences. Nous nous croyions débarrassés de lui quand au commencement de ce siècle nous avons résolument jeté par la fenêtre le bric à brac mythologique des *Métamorphoses* ; aujourd'hui, c'est le fumier de Pétrone qu'il fait couler à pleins bords à travers les imaginations.

Nos naturalistes et nos réalistes, si nous n'y mettons bon ordre, nous feront assister à la plus terrible défaite que jamais l'idée chrétienne aura subie parmi nous : ils flétriront dans sa fleur l'espoir du XX<sup>e</sup> siècle, en plongeant les fratches imaginations de nos fils dans le bourbier d'une littérature luxurieuse. Sur quoi peuvent compter ceux qui luttent aujourd'hui pour la cause de la justice et de la vérité, si l'ennemi corrompt notre

réserve de forces morales, si les jeunes gens qui doivent la rélayer dans le combat viennent à nous avec des esprits souillés par la familiarité des lectures honteuses.”

Que l'on m'entende bien ; je ne fais pas allusion seulement à cette presse immonde dont un gouvernement soucieux de l'honneur du pays est occupé à purger notre sol. Je veux parler de toute cette légion de romanciers et de poètes qui, avec ou sans talent, font de l'obscénité l'assaisonnement indispensable de leur cuisine littéraire, et qui croient pouvoir se justifier en alléguant que l'art purifie tout ce qu'il touche. Je ne sais trop si les partisans de cette devise savent ce qu'ils veulent dire, mais je soutiens, moi, que l'obscénité souille tout ce qu'elle effleure, et que tout livre qui, au lieu d'émotion esthétique, ne produit que le trouble des sens, cesse d'être une œuvre d'art pour devenir une mauvaise action. C'est un devoir pour les jeunes gens catholiques de s'abstenir totalement de ce genre de lectures. Je l'ai insinué à Malines ; mais comme à ce que je vois, le langage figuré n'est pas toujours compris, je veux m'expliquer ici avec fort à cœur ouvert et sans ambagües.

Ils savent fort bien qu'à ouvrir certains livres ils compromettent le salut de leur âme, qui est en définitive le suprême intérêt de la vie : ce n'est pas à moi de le leur rappeler, et, j'en suis sûr, il n'est pas à craindre qu'ils l'oublient. Mais j'ai le droit de leur parler de leurs intérêts intellectuels, et de leur signaler les raisons purement littéraires qui doivent leur faire fuir la lecture des pornographes. Celui qui a pris goût à la société de ces détestables écrivains y laisse, avec la pureté du cœur et la fraîcheur de l'imagination, le meilleur de son esprit ; il y perd à jamais le sens du grand et du beau ; ses facultés critiques s'émoussent ; il ressemble à l'alecoolisé incapable de goûter une autre liqueur que le poison qui l'abrutit. Les chefs-d'œuvre suffisent à l'esprit qui se sent quelque valeur ; de toute manière, il peut se passer de savoir ce que pensent du monde et de la vie les Zola, les Catulle Mendès, les Guy de Maupassant et toute la cohue des auteurs pornographes contemporains.

Qu'on ne vienne pas m'alléguer ici, pour excuser une curiosité malsaine, la nécessité de se tenir au courant du mouvement littéraire de notre époque. Cette nécessité n'existe que pour le critique, obligé, par profession, de tout lire pour tout apprécier ; encore en est-il, parmi les livres dont je parle, qui sont justiciables beaucoup moins de lui que du procureur du

roi. Au surplus, le mouvement littéraire de notre époque est ailleurs que dans les élucubrations de quelques romanciers ; et quand il serait là il y aurait tout profit à ne pas le suivre. Donc, jeunes gens chrétiens, si vous m'en croyez, vous ne toucherez jamais aux œuvres de ces écrivains qui vous font l'affront d'appeler votre sensualité au secours de leur art, et qui semblent avoir deux comptes ouverts, l'un chez leur éditeur, l'autre chez le proxénète. Infligez-leur le seul châtement auquel ils soient sensibles : frappez-les de mort littéraire en les lisant pas, en les ignorant de parti pris, en évitant même de prononcer leur nom. *Uti ne sunt!* disuit avec une concision éloquente le Sénat romain dans son décret de proscription contre les Bacchanales.

Eh bien ! faites, en ce qui vous concerne, que les pornographes soient comme s'ils n'étaient pas ! C'est votre devoir, et ce sera aussi, ou je me trompe fort, votre honneur. Dans peu de temps, il y aura par toute l'Europe une vigoureuse et triomphante réaction qui refoulera dans l'égoût natal tous nos modernes avortons de Paul De Kock et de Crébillon fils. Alors, ceux qui protestent aujourd'hui, au nom de la morale chrétienne et de la dignité du métier des lettres contre les turpitudes sans nom de l'heure présente, passeront à la tête du mouvement qu'ils auront devancé et provoqué. Et si, comme le croit M. Joseph Prud'homme, il faut absolument être de son temps, eh bien ! ceux-là seront de leur temps qui ignoreront des œuvres vouées dès aujourd'hui à l'oubli, tandis qu'on regardera comme les retardataires d'un malpropre passé les pauvres gens dont la mémoire sera encombrée des hauts faits de Nana, ou des imes de la chanson des Gueux !

Tout cela, me dira-t-on, est trop vrai, et il n'est pas besoin de vous échauffer si fort pour démontrer des axiômes. Je suis d'un autre avis, et je ne crois pas avoir perdu mon temps à rappeler des vérités littéraires qui sont éternelles sans doute, mais sur la face desquelles passent, par intervalles, des nuages qui en voilent l'éclat."

GODEFROID KURTH.